

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 104 (1978)
Heft: 22: Habitation et confort

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce complément à l'article 3.08 de la norme SIA 162, introduisant le calcul de la charge de ruine apparu nécessaire car un dimensionnement des sections basé sur les contraintes admissibles ne permet pas une appréciation satisfaisante de la sécurité.

Le calcul exact des efforts selon la théorie du second ordre est excessivement long. La présente directive indique une méthode simplifiée. Celle-ci consiste à introduire une rigidité de flexion idéalisée dans le calcul des déformations au stade de rupture, nécessaire pour la détermination des efforts du second ordre. Le calcul s'effectue alors comme si le matériau demeurait élastique.

Le cours de recyclage comprendra une présentation des bases de la directive 35, ainsi que des moyens à disposition pour son application pratique (abaques), le tout étant illustré par quelques exemples concrets.

Il sera donné par le professeur R. Walther, D^r sc., Directeur de l'Institut de statique des constructions de l'EPFL.
Renseignements et inscriptions : comme ci-dessus.

GEP

L'assemblée générale de la GEP, Association des anciens élèves de l'EPFZ, aura lieu le samedi 2 décembre 1978 à Zurich, bâtiment « HIL », Höggerberg.

Inscriptions au secrétariat GEP, ETH-Zentrum, 8092 Zurich.

FACT 79¹

Lausanne, 26-29 janvier 1979

Au programme :

26 janvier : *Autonomie et technologie : marché et production.*

27 janvier : *Autonomie et expression architecturale.*

28 janvier : *Les lieux de l'autonomie et gestion du solaire.*

29 janvier : *Synthèse.*

Le programme comprend des tables rondes, des discussions et séminaires, des ateliers, films, expositions et activités diverses.

Renseignements et inscription : Service des congrès, 60, avenue d'Ouchy, case postale 248, CH-1000 Lausanne 6.

¹ Forum architecture, communications, territoire, Lausanne (Suisse), du vendredi 26 au lundi 29 janvier 1979.

Enseignements d'informatique à Genève 1978-79

L'enseignement de l'informatique à Genève est actuellement dispensé par 15 organismes. De l'introduction jusqu'aux différents programmes d'application, ce ne sont pas moins de 80 cours qui sont offerts dans la nouvelle édition *Enseignements d'informatique à Genève 1978-79* de la Commission genevoise d'information concernant les enseignements d'informatique (C.I.C.I.).

La brochure présente d'une manière détaillée tous les cours, séminaires et journées d'étude organisés par l'enseignement public ou des entreprises privées, dans les domaines suivants :

- introduction ou initiation à l'informatique,
- programmation d'application,
- méthodologie de développement et d'applications,
- systèmes d'exploitation et logiciels,
- mathématiques appliquées en informatique,
- applications de l'informatique,
- l'informatique et l'entreprise,
- personnel d'exploitation.

Editée par l'Office d'orientation et de formation professionnelle, la publication énumère également tous les orga-

nismes responsables d'enseignement à Genève. Elle peut être obtenue au prix de Fr. 4.— au secrétariat du C.I.C.I., case postale 226, 1211 Genève 4.

Un document complémentaire, *L'informatique, métiers et formations*, est également disponible (Fr. 8.— pour le dossier complet).

Les coûts de la qualité

Lausanne, 2 novembre 1978

Cette journée, organisée par l'Association suisse pour la promotion de la qualité, devra apporter aux directions des entreprises, aux économistes d'entreprises, aux spécialistes de la comptabilisation des coûts, ainsi qu'aux responsables de la qualité de nouvelles inspirations pour la solution efficace de leurs tâches.

Programme

- 9 h. 40 *Les coûts de la qualité — un problème ?*
Professeur D^r H. Siegwart, Université de Saint-Gall.
- 10 h. 50 *Buts et objectifs.*
M. Ali Chappuis, ingénieur, professeur à l'ETSEV (Technicum d'Yverdon).
- 11 h. 35 *Des méthodes.*
M. T. Lutz, ingénieur, Direction technique, Ebau-ches SA, Neuchâtel.
- 13 h. 45 *Profit obtenu.*
M. J. Follet, responsable de la gestion qualité, Sodeco-Saia SA, Genève.
- 14 h. 30 *Calcul de cas.*
M. G. Bohner, chef des finances, Sodeco-Saia SA, Genève.
- 15 h. 15 *Discussion*
Recommandation pour la mise en place d'un système de gestion.
Pause.
- 16 h. 15 Assemblée générale ordinaire de la Section romande de l'ASPQ.

Frais de participation : Fr. 170.—, y compris repas de midi, café et brochure *Coûts de la qualité* (membres de l'ASPQ et AFCIQ Fr. 130.—).

Programme détaillé et inscription : Secrétariat ASPQ, case postale 2613, 3001 Berne, tél. (031) 22 03 82.

Communications SVIA

Candidatures

- M. Rémy Jaquier, ingénieur rural et géomètre, diplômé EPFL en 1976.
(Parrains : MM. H. Thorens et J. Weidmann.)
- M. Jean-Daniel Marchand, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1970.
(Parrains : MM. Ch. Knecht et J.-F. Demont.)
- M. Julius Natterer, ingénieur civil, diplômé de l'Université technique de Munich en 1962.
(Parrains : MM. L. Pflug et J.-C. Badoux.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'art. 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au Comité de la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 12 des annonces